

CONSEIL COMMUNAL
GLAND

*Original donné
au notaire.*

Extrait de procès-verbal de la séance de Conseil Communal du jeudi 11 septembre 2014

Présidence: M. Maurizio Di FELICE

LE CONSEIL COMMUNAL

- vu le préavis municipal N° 68 relatif à l'acquisition d'une fraction de la parcelle N° 436 d'une superficie de 6'023m² sise au lieu-dit «En Vertelin»;
- ouï le rapport de la Commission chargée d'étudier cet objet;
- ouï le rapport de la Commission des Finances;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour;

décide

- I. - d'autoriser la Municipalité à acquérir une fraction de la parcelle N° 436 d'une superficie de 6'023 m² sise au lieu-dit «En Vertelin» pour un montant de Fr. 1'716'555.-;
- II. - d'autoriser la Municipalité à emprunter la somme de Fr. 1'716'555.- aux conditions les plus favorables.

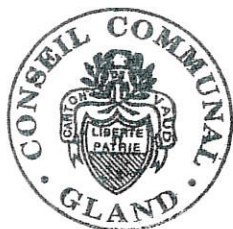
«Conformément aux articles 110 et ss. LEDP:

La demande de référendum doit être annoncée par écrit à la Municipalité dans un délai de 10 jours, dès l'affichage des décisions du Conseil communal.»

Pour le Bureau du Conseil communal

Le président:

Maurizio Di Felice



La secrétaire:

Mireille Tacheron